

## CONSULTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT POUR LA DÉTERMINATION DES CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement :

Le conseil d'établissement de l'école ou du centre désire contribuer à la détermination des critères de sélection de la prochaine direction d'établissement, en conformité avec les articles 79 et 110.1 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)* :

### VOLET 1

Le conseil d'établissement cible ses attentes et les besoins du milieu dans les trois principaux domaines de gestion (ressources humaines, pédagogie et ressources financières) à l'aide des pistes de réflexion suivantes :

- ❖ **Besoins des élèves** ex. : réussite, intégration de l'EHDA, etc.

---

---

---

---

- ❖ **Besoins de la communauté** ex. : équipe-école, parents et partenaires pour les pratiques pédagogiques, les collaborations et les projets, communauté, quartier, etc.

---

---

---

---

- ❖ **Besoins liés aux ressources matérielles et financières** ex. : organisation des ressources, gestion du budget, etc.

---

---

---

---

- ❖ **Autres préoccupations du conseil d'établissement**

---

---

---

---

## VOLET 2

En s'inspirant des besoins ciblés au volet 1, le conseil d'établissement détermine les compétences attendues de la direction d'établissement en consultant les différents intervenants de l'école ou du centre ainsi que ceux de la communauté<sup>1</sup>

- ❖ **Compétences liées au savoir** ex. : connaissance de la clientèle EHDAA, etc.

---

---

---

---

- ❖ **Compétences liées au savoir-être** ex. : disponibilité, accessibilité, écoute, etc.

---

---

---

---

- ❖ **Compétences liées au savoir-faire** ex.: communication efficace, leadership favorisant le travail d'équipe, ouverture à l'égard de la communauté, etc.

---

---

---

---

- ❖ **Autres éléments d'intérêt**

---

---

---

---

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_ (en **lettres majuscules**) en tant que président(e) du conseil d'établissement de l'école ou du centre mentionné ci-dessus, avec la collaboration des membres du conseil d'établissement, recommande les critères de sélection de la direction d'établissement énumérés ci-dessus en date du \_\_\_\_\_ (jour-mois-année).

<sup>1.</sup> Voir le profil de compétences du gestionnaire, à consulter à titre indicatif seulement : <https://gestion-personnes.csdm.qc.ca/files/ProfilCibleGestionnaires.pdf>